



-

**MODALITES DE SELECTION EN Licence Professionnelle
2021-2022**

ETABLISSEMENT :

FILIERE (LP) :

NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE:

I- Consignes à respecter :

- Toute demande de candidature dont le diplôme d'accès n'est pas du champ disciplinaire de la filière du LP sollicitée est exclue, sauf si c'est précisé dans le cahier des charges. La liste des exclus doit figurer sur un PV.
- La candidature aux LP de l'Université Abdelmalek Essaâdi se fait uniquement via l'application : lp.uae.ma. Chaque candidat pourra choisir au maximum **deux filières** parmi les filières ouvertes à l'université (au niveau d'un seul établissement ou au niveau de deux établissements).
- Le dossier de candidature de chaque filière doit être obligatoirement déposé dans l'établissement concerné.
- Si l'effectif des étudiants à retenir déclaré dans le cahier de charges de la filière est N. Il faut convoquer à l'examen écrit un effectif maximum de 8N, classé selon l'ordre de mérite.
- Le jury de sélection, désigné par le chef de l'établissement sur proposition du coordonnateur de la filière, doit être composé d'au moins 5 membres de l'équipe pédagogique.
- Tout jury doit fonctionner selon la procédure suivante :
 - Donner une note sur dossier et classer les candidats par ordre de mérite (**note sur 105**)
 - Convoquer tous les candidats sélectionnés à l'examen écrit (max 8N). Si un entretien est programmé (**l'écrit est noté sur 52,5 et l'entretien sur 52,5**), il faut convoquer à cet entretien un effectif maximum de 5N.
 - Classer ces candidats selon l'ordre de mérite en ressortant une liste principale dont l'effectif est précisé dans le cahier de charges (exactement N) et une liste d'attente ; celle-ci ne doit pas dépasser le nombre de la liste principale.
- Toute absence à l'écrit (ou à l'entretien) entraîne l'élimination directe de la candidature.

Toutes les étapes de sélection doivent faire l'objet de procès verbaux signés par le coordonnateur de la filière, les membres de la commission de sélection (parmi l'équipe pédagogique de la Licence Professionnelle).

- Pour l'examen écrit, l'anonymat des copies d'examen est recommandé.

II- Rappels de quelques normes pédagogiques :

Extraits du CNPN des Master (M / MS)

- Coordonnateur pédagogique de la filière : Norme FL 8
« Le coordonnateur pédagogique d'une filière Licence est un professeur de l'enseignement supérieur ou un professeur habilité ou un professeur assistant, qui appartient au département d'attache de la filière. Il est désigné par le chef d'établissement, sur proposition des coordonnateurs des modules de la filière.



Le coordonnateur pédagogique de la filière, intervenant dans les enseignements de la filière, anime les travaux de l'équipe pédagogique de la filière et assure le suivi du déroulement des enseignements, de l'évaluation et des délibérations en coordination avec les départements intervenant dans la filière et sous la responsabilité du chef de l'établissement. »

- **Coordonnateur du module :** Norme MD 6
- « Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient au département dont relève le module; Il est proposé par ses collègues de l'équipe pédagogique du module et désigné par le chef de l'établissement, après avis du chef du département concerné. Il assure le suivi du déroulement des enseignements, de l'évaluation et des délibérations du module en coordination avec l'équipe pédagogique du module et en concertation avec le coordonnateur pédagogique de la filière et du chef de département concerné. L'équipe pédagogique du module est constituée des intervenants dans le module qui sont en charge de l'exécution des enseignements, des évaluations et des délibérations du module.»

III- Modalités :

Pour une meilleure transparence des procédures de candidature et de sélection des étudiants postulant pour une inscription dans l'une des filières de master (M, MS, MST) ouvertes à l'Université Abdelmalek Essâdi, le conseil d'université a adopté les modalités suivantes :

- **Etude du dossier : notée sur 105**
- Examen écrit pour les candidats retenus sur dossier : **noté sur 52,5 si l'entretien est programmé ou sur 105 si l'entretien n'est pas programmé**

III-1 : Critères de sélection pour avoir la note du dossier (note sur 105):

- La note du dossier est composée de 3 notes :
- La moyenne nationale du baccalauréat (Note 1 sur 20)
 - La somme des moyennes des semestres 1 à 4 du diplôme Bac+2 (Note 2 sur 80)
 - La note attribuée à la durée d'obtention du diplôme de Bac+2 (sur 5)

❖ **Note 1 (/20)** correspond à la moyenne nationale du baccalauréat:

❖ **Note 2 (/80)** correspond à la somme des moyennes des semestres 1 à 4: A multiplier par le coefficient du diplôme ci-dessous :

Diplôme	Coefficient
DEUG	1
DEUST	1
DEUP	1
DUT & BTS	0.8
DTS (OFPPT)	0.7
Classes Préparatoires	*
Note du profil (Np) (Np = 1 ou Np = 0)	Profil du candidat conforme avec celui de LP : Np = 1 Profil du candidat non conforme avec celui de LP : Np=0
*Note des candidats admis dans le concours commun national et CNAEM : moyenne minimale 12/20	



- ❖ **Note 3 (/5)** correspond au retard pour l'obtention du diplôme Bac+2:
- ❖ Durée normale pour obtenir le diplôme Bac+2, par rapport à l'année de Bac = +5
 - Retard d'une année pour obtenir le diplôme Bac+2, par rapport à l'année de Bac= +3
 - Retard de 2 années pour obtenir le diplôme Bac+2, par rapport à l'année de Bac= +1
 - Retard de plus de 2 années pour obtenir le diplôme Bac+2, par rapport à l'année de Bac= 0

Calcul de la note finale : notée sur 210

- Note finale = note dossier (/105) **x Np** + note d'examen écrit (/52,5) + note entretien (/62,5)
ou
- Note finale = note dossier (/105) **x Np** + note d'examen écrit (/105) s'il n'y a pas d'entretien

Np = 0 ou 1.



III-2 : Procédures de l'examen écrit :

L'examen écrit portera sur les points suivants (cocher les cases concernées):

- Connaissances spécifiques dans le domaine de la formation
- Culture générale
- Communication

Forme d'examen :

- Examen sous forme QCM
- Examen sous forme d'épreuve écrite

III-3 : Procédures de l'entretien :

L'entretien portera sur les points suivants (cocher les cases concernées):

- Connaissances spécifiques dans le domaine de la formation
- Culture générale
- Communication



Listes en interne (à ne pas afficher)

Liste 1. Liste de tous les candidats classés par ordre de mérite selon la note du dossier (/105):

Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après la clôture de la période de préinscription.

ETABLISSEMENT :

FILIERE : :

NOM DU COORDONNATEUR :

N°	Nom	Prénom	CIN	Observation
1				
2				
3				

Signature du coordonnateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection



Liste 2. Résultats de tous les candidats ayant passé l'examen écrit, classés par ordre de mérite (note sur 157,5 ou 210 ----- 187,5 si on compte faire l'entretien, sinon /210)

Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après le concours et les délibérations.

ETABLISSEMENT :

FILIERE : :.....

NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE:

N°	Nom	Prénom	CIN	Note du dossier /125	Note Examen Ecrit /62,5 ou /125	Note finale /250 ou /187,5
1						
2						
3						

Signature du coordonnateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection



Liste 3 dans le cas où l'entretien est programmé : Résultats de tous les candidats ayant passé l'examen écrit et l'entretien, classés par ordre de mérite (note sur 210):

Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après le concours et les délibérations.

ETABLISSEMENT :

FILIERE :

NOM DU COORDONNATEUR:

N°	Nom	Prénom	CIN	Note du dossier/125 (A)	Note Examen/105 (Ecrit-Entretien)		Note finale /210
					Note Examen écrit/52,5 (B)	Note Entretien/52,5 (C)	A+B+C ou A+2B
1							
2							
3							

Signature du coordonnateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection



Listes pour affichage aux étudiants

Liste 1 : Liste des candidats convoqués pour l'examen écrit et classés par ordre alphabétique :

ETABLISSEMENT :

FILIERE :

NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE :

Date du concours :

Lieu du concours :

L'examen écrit sera sous forme de QCM et portera sur les connaissances spécifiques dans le domaine de la formation.

N°	N° Dossier	Nom	Prénom	CIN
----	------------	-----	--------	-----

Signature du coordonnateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection



Liste 2 : Liste des candidats convoqués pour l'entretien (s'il est programmé) classée par ordre alphabétique, en tenant compte des notes du dossier et de l'écrit. Un effectif maximum de 5N doit être convoqué à l'entretien. Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après affichage

ETABLISSEMENT :

FILIERE :

NOM DU COORDONNATEUR :

N°	Nom	Prénom	CNE (ou Massar)
1			
2			
3			

Signature du coordinateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection



Liste principale des admis définitivement classés par ordre alphabétique :

ETABLISSEMENT :

FILIERE :

NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE :

Numéro	Nom	Prénom	CNE	CIN
--------	-----	--------	-----	-----

Signature du coordinateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection



Liste d'attente classée par ordre de mérite:

ETABLISSEMENT :

FILIERE :

NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE :

Numéro	Nom	Prénom	CNE	CIN
--------	-----	--------	-----	-----

Signature du coordinateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection